

## **BANQUE DES LETTRES DE GAGE**

D'ÉTABLISSEMENTS SUISSES DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

NANSENSTRASSE 16

CASE POSTALE · 8050 ZÜRICH

TÉLÉPHONE 044 · 315 44 55

FAX 044 · 315 44 66

www.pfandbriefbank.ch

# 79<sup>E</sup> RAPPORT DE GESTION 2009

## **Mission**

La mission légale conférée aux établissements de lettres de gage (Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA et Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses) est libellée comme suit:

«...procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG).

A cette fin, nous émettons des lettres de gage. Avec le produit, nous octroyons à nos membres des prêts contre droits de gage immobiliers.

Le droit d'émettre des lettres de gage appartient exclusivement aux centrales d'émission de lettres de gage, raison pour laquelle elles sont soumises à une réglementation stricte.

## **Vision**

La Banque des Lettres de Gage est le bras droit des services d'émission de ses membres/actionnaires (situation pull). Pour ces derniers, elle constitue la source de refinancement la plus avantageuse pour des prêts à long terme.

Nos lettres de gage permettent aux investisseurs d'effectuer régulièrement des placements en obligations de premier ordre (AAA/sûreté maximale), d'un volume considérable, admises en pension.

Les établissements de lettres de gage font partie des très rares débiteurs de droit public jouissant de la notation la plus élevée. Leurs emprunts constituent constamment une part importante du marché des obligations suisses.

La marque «Lettre de gage suisse» est synonyme d'investissement de tout premier ordre.

## Actionnariat

	%
Grandes banques	15.3
Banques régionales et caisses d'épargne	45.5
<i>dont établissements de RBA-Holding</i>	<i>20.8</i>
Banques Raiffeisen	22.1
Autres banques	17.1

# Table des matières

## **Rapport annuel**

L'essentiel en bref	3
Rapport du Conseil d'administration et de la direction	4

## **Comptes annuels**

Bilan	8
Compte de résultat	10
Répartition du bénéfice	11
Tableau de financement	12
Annexe	13
Informations relatives au bilan	13
Informations relatives au compte de résultat	15
Emprunts sur lettres de gage en cours	16
Principes comptables et d'évaluation des risques	21

<b>Rapport de l'organe de révision</b>	<b>22</b>
--	-----------

<b>Organisation</b>	<b>23</b>
---------------------	-----------

Tous les montants indiqués ont été arrondis. Il peut dès lors en résulter une différence minime.



## L'essentiel en bref

en milliers de CHF	2009	2008	Variation
Lettres de gage en circulation	41 820 000	29 614 000	12 206 000
Taux d'intérêt moyen de la totalité des emprunts sur lettres de gage en circulation	2.509%	2.867%	-0.358%
Total du bilan	43 526 817	30 753 172	12 773 645
Actifs disponibles	1 156 039	754 206	401 833
Fonds propres <sup>1</sup>			
disponibles (art. 18 al. 2 OLG) <sup>2</sup>	1 071 074	665 581	405 493
requis (art. 10 LLG) <sup>3</sup>	847 715	600 912	246 803
Excédent	223 359	64 669	158 690
Taux de couverture des fonds propres	126.348%	110.762%	15.586%
Résultat des opérations d'intérêts	53 162	33 065	20 097
Résultat des opérations de lettres de gage	26 320	9 339	16 981
Bénéfice brut	45 537	29 207	16 330
Bénéfice de l'exercice	41 193	29 263	11 930
Moody's Rating	Aaa	Aaa	

<sup>1</sup> La valeur d'une action de la Banque des Lettres de Gage à la fin de l'année 2009 (calculée selon décision du CA) s'élève après augmentation de capital du 29 juin 2009 à CHF 1'020.86 (CHF 890.50 l'année précédente).

<sup>2</sup> Capital social libéré CHF 220 millions, plus capital social non libéré CHF 210 millions (75 % de CHF 280 millions), plus réserves CHF 448.774 millions, plus engagements de rang subordonné envers des banques CHF 203.300 millions, moins dividende proposé CHF 11 millions

<sup>3</sup> 2 % de CHF 42'385.743 millions (émissions de lettre de gage CHF 41'820 millions, plus autres passifs CHF 554.743 millions, plus dividende proposé CHF 11 millions)

Mesdames, Messieurs,

L'année 2009 fut pour la Banque des Lettres de Gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA (en bref la Banque des Lettres de Gage) une année exceptionnelle. La Neue Zürcher Zeitung titrait ainsi: **«La bonne vieille lettre de gage est ,redécouverte': Essor en temps de crise des emprunts riches en tradition»** et **«Engagement d'un instrument traditionnel contre le resserrement des crédits: Les lettres de gage suisses peuvent apporter une contribution importante à la réanimation du marché interbancaire gelé»**. Derrière ces titres, il y avait le fait que les transactions «Limmat», qui avaient débuté, en 2008 déjà, avec un volume de CHF 1'875 millions, avaient augmenté durant l'année de CHF 9'165 millions pour atteindre le montant total de CHF 11'040 millions. Mais également dans les affaires courantes en lettres de gage, les banques membres ont contracté de nouveaux emprunts de lettres de gage pour l'équivalent de CHF 7'509 millions (a.p. 5'974). Ces volumes importants nécessitaient un complément de capital propre, lequel a été renforcé d'une part par des prêts de rang subordonné et d'autre part par une augmentation du capital. Concernant les prêts de rang subordonné, le Département fédéral des finances a dû créer la base légale nécessaire par une adaptation de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage. La somme du bilan a augmenté de CHF 30'753 millions à CHF 43'527 millions (+41.5 %). Le capital propre s'élevait à fin décembre 2009 à CHF 1'071 millions (a.p. 666)<sup>1</sup>. Le bénéfice s'est accru de CHF 29.3 millions en 2008 à CHF 41.2 millions en 2009. Comme corollaire des nombreuses émissions, le nombre des positions de couverture a augmenté de 65'725 à 102'404. Ce surcroît considérable de travail n'a pu être absorbé que grâce à l'engagement sans faille du personnel et un TED performant. Le Conseil d'administration exprime sa très vive gratitude aux collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement exceptionnel et l'excellent travail fourni.

Selon la Loi sur l'émission de lettres de gage de 1930, seuls deux instituts ont le droit d'émettre des lettres de gage: la Centrale d'émission des banques cantonales et la Banque des Lettres de Gage. Cette dernière comprend toutes les autres banques actives

dans le crédit hypothécaire, en particulier les banques régionales et caisses d'épargne (la Banque Migros et la Banque Coop incluses), les Banques Raiffeisen et les grandes banques.

Les lettres de gage suisses sont des obligations à taux fixe, garanties par des créances sur gages immobiliers suisses. La marque «lettre de gage suisse» se distingue clairement des lettres de gage étrangères. Les lettres de gage étrangères (appelées souvent Covered Bonds) ont dû enregistrer des primes de risque importantes dès le début de la crise financière – contrairement à la lettre de gage suisse – ceci en raison de l'absence ou de la limitation de régulations légales, respectivement à cause de leur degré de solvabilité inférieure. Le degré de solvabilité de la lettre de gage suisse se détache de ce fait de manière significative de celui des lettres de gage d'émetteurs étrangers.

En tant qu'entreprises, les deux instituts suisses de lettres de gage sont des nains. Sur le marché des capitaux cependant, ils font partie du cercle des grands. Dans le segment du marché intérieur, les lettres de gage suisses représentent CHF 64.4 milliards (fin 2009), soit en ordre d'importance la deuxième catégorie d'emprunts. Seule la Confédération avec l'équivalent de CHF 89.4 milliards, arrive à un volume encore supérieur. La lettre de gage suisse est simple par sa structure et ses procédures. Elle est connue, elle a fait ses preuves et elle se situe dans la transparence. Les lettres de gage suisses répondent aux critères de la plus haute qualité en matière de placements. Les emprunts de lettres de gage sont de ce fait traditionnellement très appréciés des investisseurs institutionnels et privés. Ils figurent dans de nombreux fonds de placement en obligations. Les prêts de lettres de gage représentent pour les banques membres la source de refinancement le meilleur marché. Dans le cadre de sa politique monétaire, la Banque Nationale Suisse a acquis en 2009, sur le marché primaire et secondaire, des lettres de gage suisses pour des montants importants, en particulier pour atténuer les primes liées aux risques et aux échéances.

La taille modeste des deux instituts de lettres de gage suisses s'explique par le fait que leur champ d'activité est défini de manière précise et très restrictive. Hormis l'émission de lettres de gage, elles

<sup>1</sup> Calcul selon la note au bas de la page 3

n'ont pas le droit de traiter d'autres affaires. Les instituts de lettres de gage sont des établissements indépendants. L'examen des hypothèques mises en gage est effectué de manière autonome et très conservatrice sur la base de prescriptions légales et internes sévères. A l'origine, les instituts de lettres de gage, en tant qu'œuvres communes, poursuivaient des buts coopératifs. Cela également permet d'éviter des intérêts concurrentiels portés sur des affaires plus rentables, mais également plus risquées. Tous ces aspects expliquent pourquoi la lettre de gage suisse constitue depuis tout juste 80 ans un produit sûr, mais peu dynamique. Elle avait certes de ce fait pendant des décennies la réputation, auprès des acteurs des marchés financiers, d'un titre extrêmement solide, mais plutôt ,ennuyeux' et ,conservateur'.

Au début de la dernière crise financière, la situation a changé brusquement. Les attributs ,ennuyeux' et ,conservateur' ont subitement pris une connotation positive et les voilà considérés comme ,sûrs à long terme', ,très liquides', c.à.d. bien négociables sur le marché secondaire, ,disposant de spreads (marges entre l'offre et la demande) bas', ainsi que ,résistants au stress'. Ces caractéristiques ont subitement intéressé, d'une toute autre manière qu'auparavant, les investisseurs privés et institutionnels. De plus, la Banque Nationale Suisse a reconnu, dans les caractéristiques des instituts de lettres de gage et de leurs emprunts, d'autres qualités qu'elle pouvait mettre à contribution pour désamorcer la crise des marchés financiers.

Après l'éclatement de la crise financière en août 2007 et de manière accrue après l'écroulement de la banque d'investissement Lehmann Brothers en septembre 2008, le financement à moyen et long terme devenait difficile pour les banques partout dans le monde. Sur le marché interbancaire on ne pouvait emprunter qu'à court terme et les banques sans garantie de l'Etat ne pouvaient plus se refinancer sur le marché des capitaux. En Suisse ce sont prioritairement les grandes banques qui ont souffert de cette situation, étant donné qu'elles avaient l'habitude de se refinancer fortement sur le marché interbancaire et les marchés financiers. Compte tenu de ses multiples expositions, l'UBS en particulier a de plus dû enregistrer des retraits importants de fonds de la clientèle.

D'autres instituts financiers en Suisse, surtout les banques cantonales, les banques Raiffeisen, ainsi que PostFinance ont par contre été littéralement submergés d'argent. Ceux-ci ont alors connu un problème de placement. Globalement, le système bancaire suisse se trouvait face à un déséquilibre considérable entre les apports et les retraits de fonds de la clientèle.

Dans d'autres pays touchés par la crise des marchés financiers, l'équilibre financier, si important pour des raisons économiques et nécessaires en raison du déséquilibre précité, a dû être soutenu, voire imposé par des mesures étatiques. En Suisse, la Banque Nationale Suisse cherchait, en collaboration avec l'autorité de surveillance des marchés financiers FINMA, des solutions relevant du secteur privé. Le but et la condition étaient que les instituts avec excédents bénéficient d'une garantie pour leurs prêts aux grandes banques et qu'ils ne s'engagent pas sur une concentration trop importante du risque. Les sûretés habituellement engagées sur le marché interbancaire, en particulier les titres de premier ordre, étaient venus à manquer pendant la crise et devaient être engagés prioritairement pour garantir les liquidités à court terme. Il y avait comme alternative les gages immobiliers en Suisse, respectivement les hypothèques. Les grandes banques disposaient de ces sûretés en grande quantité. L'engagement direct de telles hypothèques en tant que sûretés dans les affaires interbancaires bilatérales échouait cependant pour des raisons juridiques et opérationnelles. Une issue se présenta par l'implication des instituts de lettres de gage, en particulier de la Banque des Lettres de Gage, dont sont membres les grandes banques. La Banque des Lettres de Gage reprit, sous l'égide de la Banque Nationale Suisse, un rôle de plaque tournante dans la correction du déséquilibre mentionné ci-devant. Pour les grandes banques, qui ne souffraient pas d'un manque réel de liquidités, il s'agissait, parmi d'autres, d'une possibilité de refinancement à long terme à des conditions de marché particulièrement attractives. Avec les transactions décrites ci-après sous l'appellation «Limmat», il a été prouvé que la Banque des Lettres de Gage était en mesure, comme plaque tournante, dans un délai court, d'opérer des transferts de liquidités des instituts qui sont excédentaires à ceux qui en manquaient.

Toutes les transactions «Limmat» ont été réalisées sous forme de placements privés. Celles-ci se prêtent spécialement aux transferts adéquats de fonds importants entre instituts financiers. La procédure fut la même pour toutes les transactions: Les grandes banques souhaitant emprunter, mettaient en gage une partie de leurs hypothèques et recevaient en contrepartie des prêts de la Banque des Lettres de Gage. De cette manière, elles étaient en mesure de se procurer des capitaux à moyen terme à des conditions attractives, des fonds qui n'auraient pas été disponibles compte tenu de la situation des marchés. En même temps, la Banque des Lettres de Gage émettait des emprunts de lettres de gage, qui étaient souscrits par les instituts financiers qui disposaient d'excédents de liquidités. Ces établissements procédaient à un échange d'actifs en transformant les liquidités déposées sans intérêts auprès de la Banque Nationale Suisse par l'achat de lettres de gage suisses, titres portant intérêts. Ces instituts pouvaient ainsi diminuer leur problème de placement. Leurs liquidités excédentaires diminuaient. Avec l'acquisition de lettres de gage, ils réduisaient leurs coûts d'opportunité, c.à.d. le défaut de bénéfices.

Il était important pour la Banque des Lettres de Gage de veiller particulièrement, en rapport avec les transactions «Limmat», à ce que sa stabilité et son rating Aaa ne soient en aucun cas préjudicés. D'autre part, il fallait que les autres banques membres puissent disposer de l'ensemble de ses prestations. La qualité des hypothèques mises en gage, le capital propre et les liquidités – celles-ci en particulier pour le terme de l'échéance des emprunts et des placements privés en cours – figuraient au centre de telles réflexions.

Le cadre légal et la pratique sévère de la Banque des Lettres de Gage en matière d'estimation, basée en particulier sur le règlement d'estimation interne approuvé par la FINMA et le Conseil fédéral, assuraient la qualité des hypothèques mises en gage. Il était prévisible que le respect des exigences légales en fonds propres allait poser un problème qu'il fallait résoudre. En regard des transactions «Limmat», de nature temporaire, il y avait l'opportunité de mobiliser du capital propre sous forme de prêts de rang subordonné. La base légale y relative a été créée en mars 2009 par une adaptation de l'Ordonnance sur

l'émission de lettres de gage par le Département fédéral des finances. Les prêts de rang subordonné devaient dans ce cas avoir les mêmes propriétés de capital propre que le capital actions. De ce fait, le consentement de la FINMA a été et sera nécessaire pour contracter et rembourser des prêts de rang subordonné. En ce qui concerne la situation des liquidités de la Banque des Lettres de Gage, il fallait et il faut tenir compte du fait que la Banque des Lettres de Gage, dans le cadre d'opérations de grande envergure, pourrait connaître des problèmes de liquidités si un ou plusieurs débiteurs n'étaient pas en mesure de rembourser les prêts sur lettres de gage. Afin de régler ce problème potentiel de liquidité, une convention complémentaire a été signée, dans le cadre des transactions «Limmat», par les investisseurs et la Banque des Lettres de Gage. Les instituts financiers prêteurs octroyaient ainsi, dans le pire des cas, une prolongation de délai pour le remboursement des placements privés, de manière à disposer du temps nécessaire pour se procurer les liquidités par la réalisation des objets mis en gage, respectivement par le remplacement des hypothèques.

La réalisation du rééquilibrage du refinancement en Suisse a montré que dans un environnement des plus difficiles, des solutions issues du secteur privé sont possibles, tout en étant dans l'intérêt des acteurs de l'industrie financière. Pendant que les grandes banques peuvent améliorer de manière élégante la situation du refinancement à moyen terme lors de tensions sur le marché interbancaire, les instituts financiers avec excédents de liquidités limitent leur manque de revenus. Les acteurs contribuent ainsi de manière significative à la stabilité du système financier suisse et au fonctionnement du marché des crédits. Les instituts de lettres de gage, particulièrement la Banque des Lettres de Gage, peuvent dans ce cas jouer un rôle central. Cette solution, relevant du secteur privé, constituait durant la récente crise financière une innovation. Il est possible qu'elle puisse, dans le futur et dans des situations similaires, permettre d'éviter l'octroi de garanties d'Etat, comme cela a été nécessaire dans bien des cas à l'étranger.

Etant donné que nous partons de l'idée que des transactions «Limmat» sont uniques, c.à.d. qu'elles ne seront pas renouvelées à l'échéance, elles ont été



couvertes par des fonds propres sous forme de prêts de rang subordonné, lesquels courent en parallèle, c.à.d. qu'ils seront également remboursés à l'échéance des transactions «Limmat».

Afin de disposer de suffisamment de fonds propres pour couvrir la croissance ordinaire, c.à.d. sans les besoins liés aux transactions «Limmat», l'Assemblée générale a décidé, en date du 13 mai 2009, de procéder à une augmentation ordinaire du capital de CHF 200 millions pour le porter à CHF 500 millions, ceci avec maintien du droit de souscription préférentiel. L'augmentation de capital a été souscrite dans sa totalité. Les actionnaires ont versé 44 % ou CHF 88 millions. Le capital actions libéré s'élève à présent à CHF 220 millions (a.p. 132).

L'année 2009 ne fut pas seulement exceptionnelle en raison de la crise financière. Le bénéfice annuel de CHF 41.2 millions se situe de CHF 11.9 millions au-dessus de l'année précédente. Durant l'année 2009, la Banque des Lettres de Gage a émis des lettres de gage pour l'équivalent de CHF 16'674 millions (a.p. 7'849). Les emprunts publics étaient au nombre de 23 (a.p. 20) pour un montant total de CHF 7'173 millions (a.p. 5'511) et les placements privés au nombre de 53 (a.p. 12) totalisant CHF 9'501 millions (a.p. 2'338). 11 emprunts (a.p. 6) pour l'équivalent de CHF 4'468 millions (a.p. 2'854) sont arrivés à échéance. Les lettres de gage en circulation ont augmenté à CHF 41'820 millions (a.p. 29'614). Les conditions des émissions de lettres de gage peuvent être consultées dans le tableau à la page 16 et svts. Le développement des prix et de la performance des lettres de gage suisses ressortent de l'indice des lettres de gage suisses, établi journalièrement par la SIX Swiss Exchange SA et pouvant être consulté sous l'adresse: [www.pfandbriefbank.ch](http://www.pfandbriefbank.ch). Notre rating Aaa de Moody's est toujours valable. L'échéance des prêts concorde avec celle des lettres de gage (art. 12 de la Loi sur l'émission de lettres de gage). Le taux moyen des emprunts et des prêts en cours n'a jamais été aussi bas qu'en 2009.

Sans le registre électronique des gages, nous n'aurions pas pu traiter les nombreuses propositions de couverture liées aux transactions «Limmat». Le caractère des objets mis en gage (maisons familiales et propriétés par étage) a facilité les choses. Par les transactions «Limmat», la qualité de l'ensemble des

couvertures s'est encore améliorée, étant composé à fin 2009 pour 95 % (a.p. 92) de logements et plus que pour 5 % (a.p. 8) d'immeubles à vocation commerciale ou artisanale. Les maisons familiales et propriétés par étage représentent 69 % (a.p. 59) de la valeur de couverture.

A la fin de l'année, la Banque des Lettres de gage comptait 238 banques membres (a.p. 242). Cinq banques sont sorties suite à des reprises ou fusions. Une nouvelle banque a été admise. Le nombre de banques engagées sur des prêts sur lettres de gage s'élève à 235, dont deux banques cantonales.

Durant l'année 2009, le Conseil d'administration a siégé six fois et a traité, outre les objets fixés par le cadre légal et statutaire, les sujets qui découlaient des séances de direction et de la commission d'examen des couvertures.

La direction a également siégé six fois. Les objets principaux étaient l'admission de banques, les répercussions de la Loi sur les titres intermédies, le TED (en particulier les interfaces du registre électronique des gages), le placement de fonds, l'augmentation de capital, les transactions «Limmat», les émissions ordinaires de lettres de gage, le rating, la gestion des risques, les exceptions au droit de compensation, ainsi que plusieurs projets touchant le marché des capitaux.

Lors de ses trois séances en 2009, le comité d'examen des couvertures a vérifié des propositions de couverture de grande taille. Il a procédé de manière sélective à la vision locale de divers immeubles et a analysé plus en détail les couvertures liées aux transactions «Limmat». Ses discussions ont en outre porté sur les développements du marché immobilier suisse.

Il est à prévoir que le bilan et le bénéfice annuel baisseront au fur et à mesure que les transactions «Limmat» arriveront à terme.

Dr Max Gsell  
Président du  
Conseil d'administration

Dr Jörg Schmid  
Directeur en charge

Zurich, le 26 mars 2010

# Bilan

## avant répartition du bénéfice

Actifs en milliers de CHF	31.12.2009	31.12.2008	Variation
Couverture des lettres de gage			
Prêts aux membres	31 529 700	27 645 800	3 883 900
Prêts «Limmat» aux membres	10 165 000	1 875 000	8 290 000
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	125 300	93 200	32 100
	41 820 000	29 614 000	12 206 000
Actifs disponibles			
Liquidités	16 081	46 535	-30 454
Créances sur les banques à vue	2 198	151	2 047
Créances sur les banques à terme	203 300	0	203 300
Créances hypothécaires	5 260	5 930	-670
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	429 490	421 490	8 000
Propres emprunts sur lettres de gage <sup>1</sup>	499 610	280 000	219 610
Immeuble appartenant à la banque	100	100	0
	1 156 039	754 206	401 833
Autres actifs			
Compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	7	75	-68
Comptes de régularisation	266 869	215 730	51 139
Autres actifs	3 902	1 161	2 741
	270 778	216 966	53 812
Capital social non libéré	280 000	168 000	112 000
Total actifs	43 526 817	30 753 172	12 773 645
Produit des intérêts annuels de la couverture des lettres de gage	1 049 168	849 035	200 133
Valeur d'assurance incendie de l'immeuble	1 619	1 619	0
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	316	400	-84

<sup>1</sup> sont également admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse

Passifs en milliers de CHF	31.12.2009	31.12.2008	Variation
<b>Fonds de tiers</b>			
Emissions de lettres de gage	31 655 000	27 739 000	3 916 000
Emissions de lettres de gage «Limmat»	10 165 000	1 875 000	8 290 000
	41 820 000	29 614 000	12 206 000
<b>Autres passifs</b>			
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	142	419	-277
Comptes de régularisation	522 851	400 606	122 245
Autres passifs	31 750	23 966	7 784
	554 743	424 991	129 752
<b>Engagements de rang subordonné</b>			
Engagements envers des banques à terme	203 300	0	203 300
	203 300	0	203 300
<b>Fonds propres</b>			
Capital-actions	500 000	300 000	200 000
Réserve légale générale	26 400	22 200	4 200
Autres réserves	381 076	362 576	18 500
Bénéfice reporté	105	142	-37
Bénéfice de l'exercice	41 193	29 263	11 930
	948 774	714 181	234 593
<b>Total des passifs</b>			
	43 526 817	30 753 172	12 773 645
Montant des intérêts annuels versés sur lettres de gage	1 011 907	827 960	183 947
Rapport entre les fonds propres et le total des fonds de tiers	2.527%	2.215%	0.312%

## Compte de résultat

en milliers de CHF	2009	2008	Variation
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage résultant des			
Prêts aux membres	984 122	744 995	239 127
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage	4 200	2 569	1 631
Produit des intérêts sur actifs disponibles résultant des			
Créances sur les banques	1 279	1 899	-620
Créances hypothécaires	161	197	-36
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	13 179	12 282	897
Propres emprunts sur lettres de gage	11 072	7 645	3 427
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	-959 223	-736 517	-222 706
Charges d'intérêts des engagements envers les banques	-1 628	-5	-1 623
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	53 162	33 065	20 097
Résultat des opérations de commissions			
Produit des commissions	77	112	-35
Charge des commissions	-1 804	-894	-910
Sous-total résultat des opérations de commissions	-1 727	-782	-945
Autres résultats ordinaires			
Autres produits ordinaires	19	20	-1
Autres charges ordinaires	-91	-38	-53
Sous-total autres résultats ordinaires	-72	-18	-54
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	-1 606	-1 281	-325
Autres charges d'exploitation	-3 245 <sup>1</sup>	-963	-2 282
Sous-total charges d'exploitation	-4 851	-2 244	-2 607
Frais d'émission	-975	-814	-161
Bénéfice brut	45 537	29 207	16 330
Amortissements et réévaluations des actifs immobilisés	-4 398	59	-4 457
Résultat intermédiaire	41 139	29 266	11 873
Produits extraordinaires	55	16	39
Charges extraordinaires	-1	-19	18
Bénéfice de l'exercice	41 193	29 263	11 930

<sup>1</sup> dont CHF 2'063 (en milliers) frais liés à l'augmentation de capital

## Répartition du bénéfice

Proposition à l'Assemblée générale en milliers de CHF	2009	2008	Variation
Bénéfice reporté	105	142	-37
Bénéfice de l'exercice	41 193	29 263	11 930
Bénéfice au bilan	41 298	29 405	11 893
Versement d'un dividende maximum de 5 % sur le capital-actions libéré	11 000	6 600	4 400
Attribution à la réserve légale générale	2 100	4 200	-2 100
Attribution aux autres réserves	28 100	18 500	9 600
Bénéfice reporté	98	105	-7

## Tableau de financement

en milliers de CHF	2009		2008	
	Origine des fonds	Affectation des fonds	Origine des fonds	Affectation des fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel				
Bénéfice de l'exercice	41 193		29 263	
Amortissements et réévaluations des actifs disponibles	4 398			59
Comptes de régularisation	71 106			2 498
Dividende de l'exercice précédent		6 600		5 550
Solde	110 097		21 156	
Flux de fonds des opérations de fonds propres				
Augmentation du capital social	200 000		0	
Capital social non libéré		112 000		0
Solde	88 000		0	
Flux de fonds des opérations de lettres de gage				
Prêts aux membres		12 173 900		5 008 500
Prêts aux membres de l'autre centrale d'émission de lettres de gage		32 100	13 500	
Emprunts sur lettres de gage	12 206 000		4 995 000	
Solde	0		0	
Flux de fonds des autres activités bancaires				
Créances hypothécaires	670			340
Valeurs admises en pension auprès de la BNS		8 153		9 978
Propres emprunts sur lettres de gage		223 855		49 963
Autres actifs		2 741	51	
Compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons		277		73
Autres passifs	7 784		7 120	
Solde		226 572		53 183
Etat des liquidités				
Créances sur les banques à vue		1 979	23	
Créances sur les banques à terme		203 300	78 500	
Engagements à terme de rang subordonné envers les banques	203 300		0	
Liquidités	30 454			46 496
Solde	28 475		32 027	

## Annexe

### Informations relatives au bilan

Titres	31.12.2009			31.12.2008		
	Valeur comptable <sup>1</sup> %	Valeur comptable <sup>1</sup> CHF mio	Valeur boursière CHF mio	Valeur comptable <sup>1</sup> %	Valeur comptable <sup>1</sup> CHF mio	Valeur boursière CHF mio
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse						
Suisse						
Confédération	22.3	207	221	39.5	277	294
Cantons	0.8	7	7	1.0	7	7
Villes	3.7	34	36	2.9	20	22
Divers	7.2	67	69	5.3	37	38
	34.0	315	333	48.7	341	361
Etranger						
Etats/avec garanties d'état	9.0	84	86	7.1	50	52
Valeurs supranationales	1.1	10	10	1.4	10	10
Divers	2.2	20	21	2.9	20	21
	12.3	114	117	11.4	80	83
	46.3	429	450	60.1	421	444
			104.9%			105.4%
Propres emprunts sur lettres de gage	53.7	500	515	39.9	280	281
			103.0%			100.3%
Total	100.0	929	965	100.0	701	725
			103.9%			103.3%

<sup>1</sup> La valeur comptable correspond à la valeur nominale.

## Annexe

### Informations relatives au bilan

Emprunts de lettres de gage «Limmat»			31.12.2008		Variation	31.12.2009
No	Séries <sup>1</sup>	Libération	Nominal CHF mio	nouveau	échu CHF mio	Nominal CHF mio
1	444–447, 449	30.12.2008	1 875		–875	1 000
2	451–493	30.03.2009		4 750		4 750
3	495–498	11.05.2009		3 150		3 150
4	500–503	29.07.2009		1 265		1 265
				9 165	–875	
Total			1 875		8 290	10 165

Engagements à terme de rang subordonné envers des banques			31.12.2008		Variation	31.12.2009
No	Séries <sup>1</sup>	Libération	Nominal CHF mio	nouveau	échu CHF mio	Nominal CHF mio
1	444–447, 449	03.07.2009		37.5	–17.5	20.0
2	451–493	26.03.2009		95.0		95.0
3	495–498	07.05.2009		63.0		63.0
4	500–503	27.07.2009		25.3		25.3
				220.8	–17.5	
Total					203.3	203.3

<sup>1</sup> Pour des informations détaillées sur les séries veuillez consulter l'annexe 'Emprunts sur lettres de gage en cours'.



## Annexe

### Informations relatives au compte de résultat

Résultat des opérations de lettres de gage en milliers de CHF	2009	2008	Variation
Solde des intérêts			
Produit des intérêts des prêts sur lettres de gage	992 322	751 564	240 758
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	-959 223	-736 517	-222 706
	33 099	15 047	18 052
Ristourne sur la charge d'intérêts	-4 000	-4 000	0
Frais d'émissions	-975	-814	-161
Charges des commissions	-1 804	-894	-910
	-2 779	-1 708	-1 071
Total	26 320	9 339	16 981
Résultat des actifs disponibles <sup>1</sup> en milliers de CHF	2009	2008	Variation
Résultat des dépôts à terme/opérations de mise en pension			
Produit des intérêts des créances sur les banques	1 279	1 899	-620
Charges d'intérêts des engagements envers les banques	-1 628	-5	-1 623
	-349	1 894	-2 243
Résultat des créances hypothécaires	161	197	-36
Résultat des valeurs mobilières			
Intérêts des valeurs admises en pension auprès de la BNS	13 179	12 282	897
Intérêts des propres emprunts sur lettres de gage	11 072	7 645	3 427
Produit des commissions	77	112	-35
	24 328	20 039	4 289
Amortissements et réévaluations des actifs disponibles	-4 398	59	-4 457
Total	19 742	22 189	-2 447

<sup>1</sup> sans immeuble appartenant à la banque

## Annexe

### Emprunts sur lettres de gage en cours

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal		Variation		Nominal 31.12.2009 CHF mio
						31.12.2008 CHF mio	nouveau échu CHF mio	nouveau échu CHF mio	CHF mio	
CH 000 697 162 3	338	4.000	101.375	01.09.1997	01.09.2009	200		-200		0
CH 000 697 162 3	338 <sup>2</sup>	4.000	101.000	15.10.1997	01.09.2009	320		-320		0
CH 000 850 773 0	343	3.375	101.300	05.03.1998	05.03.2010	270				270
CH 000 850 773 0	343 <sup>2</sup>	3.375	100.125	20.05.1998	05.03.2010	300				300
CH 000 850 773 0	343 <sup>3</sup>	3.375	99.250	30.09.1998	05.03.2010	430				430
CH 000 966 314 4	348	3.625	100.750	20.11.1998	20.11.2009	350		-350		0
CH 000 966 314 4	348 <sup>2</sup>	3.625	100.875	15.09.1999	20.11.2009	290		-290		0
CH 000 988 664 6	349	3.375	101.250	25.01.1999	25.01.2011	280				280
CH 000 988 664 6	349 <sup>2</sup>	3.375	103.700	31.05.1999	25.01.2011	210				210
CH 001 033 187 1	352	4.000	100.700	10.01.2000	10.01.2010	390				390
CH 001 078 663 7	353	4.500	100.400	31.05.2000	31.05.2011	380				380
CH 001 126 221 6	355	4.250	100.950	16.10.2000	16.10.2010	388				388
CH 001 148 217 8	356	4.250	100.300	30.11.2000	30.11.2011	362				362
CH 001 176 177 9	357	3.875	100.700	10.01.2001	10.01.2013	335				335
CH 001 176 177 9	357 <sup>2</sup>	3.875	101.550	01.10.2001	10.01.2013	346				346
CH 001 230 233 4	359	3.875	100.450	31.05.2001	31.05.2012	368				368
CH 001 376 917 6	361	4.000	100.800	15.03.2002	15.03.2014	259				259
CH 001 433 598 5	362	3.375	100.730	01.07.2002	01.07.2009	249		-249		0
CH 001 498 378 4	366 <sup>5</sup>	3.240	100.300	15.10.2002	15.10.2015	85				85
CH 001 539 277 9	367	2.125	100.400	15.01.2003	15.01.2010	217				217
CH 001 539 277 9	367 <sup>2</sup>	2.125	99.195	27.03.2007	15.01.2010	222				222
CH 001 559 344 2	370 <sup>5</sup>	2.160	100.000	25.02.2003	15.01.2010	149				149
CH 001 608 055 5	373 <sup>5</sup>	2.030	100.300	23.05.2003	23.10.2009	137		-137		0
CH 001 620 140 9	374 <sup>5</sup>	2.670	100.000	19.06.2003	19.06.2015	85				85
CH 001 631 570 4	375	2.625	100.400	09.07.2003	09.07.2014	296				296
CH 001 631 570 4	375 <sup>2</sup>	2.625	98.800	31.08.2004	09.07.2014	192				192
CH 001 631 570 4	375 <sup>3</sup>	2.625	98.899	23.10.2008	09.07.2014	182				182
CH 001 660 565 8	376	2.250	100.600	01.09.2003	01.09.2009	418		-418		0
CH 001 660 565 8	376 <sup>2</sup>	2.250	101.120	20.10.2004	01.09.2009	207		-207		0
CH 001 683 044 7	377	2.625	100.000	17.10.2003	17.10.2011	434				434
CH 001 683 044 7	377 <sup>2</sup>	2.625	101.565	20.12.2006	17.10.2011	222				222
CH 001 702 390 1	378	2.875	100.125	11.11.2003	11.11.2013	377				377
CH 001 702 390 1	378 <sup>2</sup>	2.875	100.250	05.02.2008	11.11.2013	213				213
CH 001 783 242 6	380	2.375	100.650	16.02.2004	16.02.2011	354				354
CH 001 783 242 6	380 <sup>2</sup>	2.375	98.415	10.10.2007	16.02.2011	114				114
CH 001 783 440 6	381 <sup>5</sup>	2.450	100.400	16.02.2004	16.02.2011	150				150
CH 001 798 073 8	382	2.375	100.430	15.03.2004	15.03.2012	345				345
CH 001 798 073 8	382 <sup>2</sup>	2.375	99.175	31.03.2008	15.03.2012	305				305
CH 001 816 917 4	383	1.625	100.170	14.04.2004	14.04.2009	621		-621		0
CH 001 816 917 4	383 <sup>2</sup>	1.625	100.000	13.05.2005	14.04.2009	126		-126		0

<sup>1</sup> Toutes les séries peuvent être augmentées. Elles ont une durée fixe sans possibilité de résiliation.

<sup>2</sup> Première augmentation

<sup>3</sup> Deuxième augmentation

<sup>4</sup> Troisième augmentation

<sup>5</sup> Placement privé

<sup>6</sup> Placement privé «Limmat»

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2008 CHF mio	Variation		Nominal 31.12.2009 CHF mio
							nouveau CHF mio	échu CHF mio	
CH 001 892 664 9	384	2.750	100.600	15.07.2004	15.07.2011	272			272
CH 001 892 664 9	384 <sup>2</sup>	2.750	100.420	05.02.2008	15.07.2011	478			478
CH 001 929 377 5	385 <sup>5</sup>	2.410	100.400	31.08.2004	31.01.2011	200			200
CH 001 962 401 1	386 <sup>5</sup>	2.310	100.350	20.10.2004	20.12.2010	150			150
CH 002 037 102 4	388	2.375	100.100	20.01.2005	20.01.2014	340			340
CH 002 037 102 4	388 <sup>2</sup>	2.375	97.380	15.05.2006	20.01.2014	228			228
CH 002 037 102 4	388 <sup>3</sup>	2.375	102.600	01.07.2009	20.01.2014		332		332
CH 002 074 200 0	389 <sup>5</sup>	2.030	100.000	01.03.2005	01.03.2012	110			110
CH 002 074 199 4	390 <sup>5</sup>	1.920	100.000	01.03.2005	01.03.2011	150			150
CH 002 108 980 7	391	2.500	100.070	11.04.2005	10.04.2015	308			308
CH 002 108 980 7	391 <sup>2</sup>	2.500	99.080	28.04.2006	10.04.2015	351			351
CH 002 131 661 4	392	2.000	100.700	29.04.2005	29.04.2013	336			336
CH 002 131 661 4	392 <sup>2</sup>	2.000	101.350	30.06.2005	29.04.2013	137			137
CH 002 131 661 4	392 <sup>3</sup>	2.000	100.470	15.11.2005	29.04.2013	164			164
CH 002 131 661 4	392 <sup>4</sup>	2.000	102.250	29.07.2009	29.04.2013		216		216
CH 002 213 823 1	393	1.750	100.180	02.08.2005	02.08.2012	212			212
CH 002 213 823 1	393 <sup>2</sup>	1.750	100.562	30.01.2009	02.08.2012		238		238
CH 002 251 502 4	394	2.250	100.860	02.09.2005	02.09.2016	252			252
CH 002 251 502 4	394 <sup>2</sup>	2.250	99.620	28.02.2006	02.09.2016	149			149
CH 002 251 502 4	394 <sup>3</sup>	2.250	100.760	02.06.2009	02.09.2016		309		309
CH 002 251 502 4	394 <sup>4</sup>	2.250	102.116	23.10.2009	02.09.2016		305		305
CH 002 286 298 8	395	2.125	100.710	20.10.2005	19.10.2018	277			277
CH 002 286 298 8	395 <sup>2</sup>	2.125	98.623	19.10.2009	19.10.2018		133		133
CH 002 319 437 3	396	2.250	100.590	15.11.2005	15.11.2017	239			239
CH 002 319 437 3	396 <sup>2</sup>	2.250	99.745	01.09.2009	15.11.2017		541		541
CH 002 343 801 0	397	2.500	100.200	15.12.2005	13.12.2019	461			461
CH 002 343 801 0	397 <sup>2</sup>	2.500	97.070	14.04.2009	13.12.2019		585		585
CH 002 345 159 1	398 <sup>5</sup>	2.490	100.000	15.12.2005	15.12.2016	100			100
CH 002 399 118 2	399	2.375	100.700	27.01.2006	27.01.2021	325			325
CH 002 399 118 2	399 <sup>2</sup>	2.375	95.340	15.09.2006	27.01.2021	200			200
CH 002 399 118 2	399 <sup>3</sup>	2.375	97.290	01.09.2009	27.01.2021		400		400
CH 002 446 206 8	400	2.125	100.340	28.02.2006	28.02.2012	230			230
CH 002 515 569 5	401 <sup>5</sup>	2.675	100.000	28.04.2006	28.04.2014	100			100
CH 002 546 808 0	402 <sup>5</sup>	2.870	100.000	15.05.2006	20.01.2014	100			100
CH 002 591 505 6	403	3.000	100.825	27.06.2006	27.06.2017	519			519
CH 002 591 505 6	403 <sup>2</sup>	3.000	95.915	09.08.2007	27.06.2017	110			110
CH 002 591 505 6	403 <sup>3</sup>	3.000	95.632	15.07.2008	27.06.2017	271			271
CH 002 591 744 1	404 <sup>5</sup>	2.390	100.000	27.06.2006	26.06.2009	100	-100		0
CH 002 642 401 7	405	2.875	100.700	15.08.2006	15.08.2013	228			228
CH 002 642 401 7	405 <sup>2</sup>	2.875	102.540	16.10.2006	15.08.2013	172			172

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal		Variation		Nominal 31.12.2009 CHF mio
						31.12.2008 CHF mio	nouveau échu CHF mio	nouveau échu CHF mio		
CH 002 642 401 7	405 <sup>3</sup>	2.875	100.484	21.11.2008	15.08.2013	185				185
CH 002 642 404 1	406	3.125	101.000	15.08.2006	15.08.2018	250				250
CH 002 642 404 1	406 <sup>2</sup>	3.125	99.570	05.02.2008	15.08.2018	285				285
CH 002 642 846 3	407 <sup>5</sup>	2.865	100.000	15.08.2006	15.01.2013	150				150
CH 002 642 872 9	408 <sup>5</sup>	3.130	100.000	15.08.2006	15.08.2018	50				50
CH 002 642 872 9	408 <sup>5,2</sup>	3.130	103.000	15.09.2006	15.08.2018	50				50
CH 002 718 861 1	409	2.750	100.900	16.10.2006	16.10.2020	369				369
CH 002 718 861 1	409 <sup>2</sup>	2.750	99.461	16.02.2009	16.10.2020		281			281
CH 002 718 861 1	409 <sup>3</sup>	2.750	97.905	01.07.2009	16.10.2020		240			240
CH 002 719 888 3	410 <sup>5</sup>	2.570	100.000	16.10.2006	16.11.2012	150				150
CH 002 813 345 9	411 <sup>5</sup>	2.425	100.000	20.12.2006	20.09.2012	150				150
CH 002 867 790 1	412 <sup>5</sup>	2.700	100.000	19.01.2007	19.06.2013	134				134
CH 002 867 791 9	413 <sup>5</sup>	2.705	100.000	19.01.2007	19.09.2013	130				130
CH 002 896 813 6	414	2.625	100.365	14.02.2007	14.02.2012	277				277
CH 002 896 820 1	415	2.875	101.190	14.02.2007	14.02.2022	230				230
CH 002 896 820 1	415 <sup>2</sup>	2.875	102.505	20.11.2009	14.02.2022		305			305
CH 002 945 012 6	416	2.875	100.815	15.03.2007	15.03.2019	288				288
CH 002 945 012 6	416 <sup>2</sup>	2.875	104.565	23.10.2009	15.03.2019		210			210
CH 002 945 217 1	417 <sup>5</sup>	2.750	100.000	15.03.2007	15.08.2013	125				125
CH 002 945 219 7	418 <sup>5</sup>	2.990	100.000	15.03.2007	15.03.2027	50				50
CH 002 982 363 7	419 <sup>5</sup>	2.900	100.000	27.03.2007	27.03.2020	50				50
CH 002 989 706 0	420 <sup>5</sup>	2.710	100.000	27.03.2007	11.11.2013	75				75
CH 002 989 717 7	421 <sup>5</sup>	2.810	100.000	27.03.2007	15.12.2016	75				75
CH 003 037 079 2	422 <sup>5</sup>	3.090	100.000	18.04.2007	18.04.2029	50				50
CH 003 122 615 9	423	3.000	100.620	15.06.2007	15.06.2012	239				239
CH 003 122 615 9	423 <sup>2</sup>	3.000	101.220	26.09.2008	15.06.2012	200				200
CH 003 122 613 4	424	3.250	100.450	15.06.2007	15.06.2027	120				120
CH 003 266 295 6	425	3.250	100.090	09.08.2007	09.08.2010	275				275
CH 003 396 172 0	426	3.125	100.395	10.10.2007	10.10.2014	273				273
CH 003 396 172 0	426 <sup>2</sup>	3.125	102.295	17.03.2008	10.10.2014	277				277
CH 003 396 172 0	426 <sup>3</sup>	3.125	99.652	20.05.2008	10.10.2014	225				225
CH 003 396 174 6	427	3.375	100.045	10.10.2007	10.10.2022	292				292
CH 003 396 174 6	427 <sup>2</sup>	3.375	103.669	30.01.2009	10.10.2022		158			158
CH 003 396 174 6	427 <sup>3</sup>	3.375	104.362	30.01.2009	10.10.2022		290			290
CH 003 561 366 7	428	2.750	100.280	12.12.2007	03.12.2010	335				335
CH 003 561 367 5	429	2.875	100.351	12.12.2007	12.12.2012	265				265
CH 003 561 369 1	430	3.250	100.918	12.12.2007	12.12.2018	205				205
CH 003 561 369 1	430 <sup>2</sup>	3.250	101.020	17.03.2008	12.12.2018	175				175
CH 003 561 369 1	430 <sup>3</sup>	3.250	99.950	31.03.2008	12.12.2018	220				220
CH 003 561 369 1	430 <sup>4</sup>	3.250	97.922	20.05.2008	12.12.2018	250				250

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal		Variation		Nominal 31.12.2009 CHF mio
						31.12.2008 CHF mio	nouveau CHF mio	échu CHF mio		
CH 003 610 272 8	431 <sup>5</sup>	3.130	100.000	17.12.2007	12.12.2017	110				110
CH 003 703 858 2	432 <sup>5</sup>	3.045	100.000	05.02.2008	02.09.2016	50				50
CH 003 703 995 2	433 <sup>5</sup>	3.120	100.000	05.02.2008	05.09.2017	50				50
CH 003 855 493 4	434	3.000	100.585	31.03.2008	30.01.2015	125				125
CH 003 855 493 4	434 <sup>2</sup>	3.000	100.895	26.09.2008	30.01.2015	145				145
CH 003 996 989 1	435	3.000	100.313	20.05.2008	20.05.2010	675				675
CH 004 219 543 5	436 <sup>5</sup>	3.493	100.000	20.05.2008	12.12.2018	50				50
CH 004 373 788 8	437	3.500	100.200	15.07.2008	15.07.2013	400				400
CH 004 373 797 9	438	3.625	100.679	15.07.2008	19.06.2015	200				200
CH 004 388 956 4	439 <sup>5</sup>	3.680	100.000	15.07.2008	15.10.2015	50				50
CH 004 388 957 2	440 <sup>5</sup>	3.650	100.000	15.07.2008	13.04.2017	50				50
CH 004 388 959 8	441 <sup>5</sup>	3.680	100.000	15.07.2008	15.03.2018	50				50
CH 004 643 576 1	442	2.250	100.072	23.10.2008	23.10.2009	575		-575		0
CH 004 801 605 6	443	3.250	100.677	21.11.2008	21.11.2016	125				125
CH 004 933 553 9	444 <sup>6</sup>	1.110	100.000	30.12.2008	30.12.2009	200		-200		0
CH 004 933 555 4	445 <sup>6</sup>	1.110	100.000	30.12.2008	30.12.2009	258		-258		0
CH 004 933 563 8	446 <sup>6</sup>	1.460	100.000	30.12.2008	30.12.2010	500				500
CH 004 933 564 6	447 <sup>6</sup>	1.900	100.000	30.12.2008	30.12.2011	500				500
CH 004 933 566 1	448 <sup>5</sup>	1.660	100.000	30.12.2008	30.12.2011	163				163
CH 004 933 568 7	449 <sup>6</sup>	1.110	100.000	30.12.2008	30.12.2009	417		-417		0
CH 010 023 389 6	450 <sup>5</sup>	1.965	100.000	30.03.2009	17.03.2014		220			220
CH 010 023 392 0	451 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		200			200
CH 010 023 393 8	452 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		100			100
CH 010 023 394 6	453 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		100			100
CH 010 023 395 3	454 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		300			300
CH 010 023 403 5	455 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		100			100
CH 010 023 404 3	456 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		25			25
CH 010 023 405 0	457 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		50			50
CH 010 023 406 8	458 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		100			100
CH 010 023 408 4	459 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		200			200
CH 010 023 409 2	460 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		50			50
CH 010 023 410 0	461 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		100			100
CH 010 023 411 8	462 <sup>6</sup>	0.815	100.000	30.03.2009	30.03.2010		100			100
CH 010 023 413 4	463 <sup>6</sup>	1.115	100.000	30.03.2009	30.03.2011		150			150
CH 010 023 414 2	464 <sup>6</sup>	1.115	100.000	30.03.2009	30.03.2011		37			37
CH 010 023 416 7	465 <sup>6</sup>	1.115	100.000	30.03.2009	30.03.2011		500			500
CH 010 023 418 3	466 <sup>6</sup>	1.115	100.000	30.03.2009	30.03.2011		100			100
CH 010 023 424 1	467 <sup>6</sup>	1.115	100.000	30.03.2009	30.03.2011		25			25
CH 010 023 429 0	468 <sup>6</sup>	1.115	100.000	30.03.2009	30.03.2011		50			50
CH 010 023 433 2	469 <sup>6</sup>	1.115	100.000	30.03.2009	30.03.2011		100			100

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal	Variation		Nominal
						31.12.2008 CHF mio	nouveau CHF mio	échu	31.12.2009 CHF mio
CH 010 023 438 1	470 <sup>6</sup>	1.545	100.000	30.03.2009	30.03.2012		100		100
CH 010 023 442 3	471 <sup>6</sup>	1.545	100.000	30.03.2009	30.03.2012		38		38
CH 010 023 444 9	472 <sup>6</sup>	1.545	100.000	30.03.2009	30.03.2012		100		100
CH 010 023 446 4	473 <sup>6</sup>	1.545	100.000	30.03.2009	30.03.2012		25		25
CH 010 023 447 2	474 <sup>6</sup>	1.545	100.000	30.03.2009	30.03.2012		50		50
CH 010 023 448 0	475 <sup>6</sup>	1.545	100.000	30.03.2009	30.03.2012		100		100
CH 010 023 449 8	476 <sup>6</sup>	1.545	100.000	30.03.2009	30.03.2012		100		100
CH 010 023 450 6	477 <sup>6</sup>	1.545	100.000	30.03.2009	30.03.2012		100		100
CH 010 023 451 4	478 <sup>6</sup>	1.545	100.000	30.03.2009	30.03.2012		100		100
CH 010 023 452 2	479 <sup>6</sup>	1.935	100.000	30.03.2009	28.03.2013		100		100
CH 010 023 453 0	480 <sup>6</sup>	1.935	100.000	30.03.2009	28.03.2013		100		100
CH 010 023 454 8	481 <sup>6</sup>	1.935	100.000	30.03.2009	28.03.2013		100		100
CH 010 023 455 5	482 <sup>6</sup>	1.935	100.000	30.03.2009	28.03.2013		50		50
CH 010 023 456 3	483 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		100		100
CH 010 023 457 1	484 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		100		100
CH 010 023 458 9	485 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		300		300
CH 010 023 459 7	486 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		50		50
CH 010 023 460 5	487 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		100		100
CH 010 023 461 3	488 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		100		100
CH 010 023 462 1	489 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		150		150
CH 010 023 463 9	490 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		250		250
CH 010 023 464 7	491 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		50		50
CH 010 023 465 4	492 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		50		50
CH 010 023 466 2	493 <sup>6</sup>	2.315	100.000	30.03.2009	31.03.2014		50		50
CH 010 060 864 2	494	1.500	100.148	14.04.2009	28.03.2013		425		425
CH 010 060 864 2	494 <sup>2</sup>	1.500	100.960	01.09.2009	28.03.2013		405		405
CH 010 023 467 0	495 <sup>6</sup>	1.080	100.000	11.05.2009	11.05.2011		1 625		1 625
CH 010 023 468 8	496 <sup>6</sup>	1.495	100.000	11.05.2009	11.05.2012		600		600
CH 010 023 469 6	497 <sup>6</sup>	1.875	100.000	11.05.2009	10.05.2013		675		675
CH 010 023 470 4	498 <sup>6</sup>	2.230	100.000	11.05.2009	09.05.2014		250		250
CH 010 023 471 2	499 <sup>5</sup>	1.840	100.000	11.05.2009	09.05.2014		116		116
CH 010 023 472 0	500 <sup>6</sup>	1.020	100.000	29.07.2009	29.07.2011		725		725
CH 010 280 378 7	501 <sup>6</sup>	1.500	100.000	29.07.2009	27.07.2012		250		250
CH 010 280 380 3	502 <sup>6</sup>	1.935	100.000	29.07.2009	29.07.2013		25		25
CH 010 280 382 9	503 <sup>6</sup>	2.335	100.000	29.07.2009	29.07.2014		265		265
CH 010 584 794 8	504	1.875	100.673	28.09.2009	28.09.2015		350		350
CH 010 638 563 3	505	1.000	100.354	23.10.2009	23.10.2012		465		465
CH 010 710 626 9	506	1.000	100.055	20.11.2009	16.11.2012		240		240
CH 010 710 626 9	506 <sup>2</sup>	1.000	100.490	18.12.2009	16.11.2012		340		340
CH 010 710 630 1	507	2.000	100.542	20.11.2009	20.05.2016		280		280
CH 010 710 630 1	507 <sup>2</sup>	2.000	101.463	18.12.2009	20.05.2016		125		125
							16 674	-4 468	
Total						29 614	12 206		41 820

## Annexe

### Principes comptables et d'évaluation des risques

#### Principes de base

Les principes de comptabilisation, d'établissement du bilan et d'évaluation reposent sur le Code suisse des obligations, la Loi sur l'émission de lettres de gage, l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage et les statuts de la Banque des Lettres de Gage. Ils fournissent une image de la situation de la fortune, des finances et du rendement conforme aux conditions effectives. Le principe du jour de clôture est appliqué.

#### Principe général d'évaluation

Les créances et engagements figurant au bilan sont évalués individuellement.

#### Evaluation des valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse, des propres emprunts sur lettres de gage

Les titres qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, ceux destinés à être conservés jusqu'à l'échéance à la valeur nominale. Pour les risques de pertes reconnaissables, des correctifs de valeurs individuels sont constitués.

#### Evaluation de l'immeuble appartenant à la banque et des autres immobilisations corporelles

La propriété par étage de la banque a été amortie à CHF 100'000. Le mobilier, le matériel de bureau et les machines, les logiciels et le hardware, de même que les frais d'entretien et de rénovation de la propriété de la banque sont imputés directement sur le compte de résultat.

#### Autres positions du bilan

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale. Pour les risques de pertes reconnaissables, des correctifs de valeurs particuliers sont constitués.

#### Régularisations

Toutes les charges et tous les produits sont délimités dans le temps.

#### Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque des Lettres de Gage sont assurés en primauté de prestations auprès de la Caisse de pension Bafidia, à Zurich. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance sont conformes aux prescriptions légales, aux statuts de la société coopérative, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. La Caisse de pension Bafidia n'a pas été épargnée des conséquences de la crise financière de 2008. Sur la base de l'évolution positive de l'année 2009, il a été possible de renoncer à des mesures d'assainissement. Selon information de la Caisse de pension Bafidia, le taux de couverture s'élevait, au 30 septembre 2009, à près de 102%. Etant donné que la valeur cible de la réserve pour variations de cours n'est pas atteinte, il n'en résulte aucun avantage économique pour la Banque. Le Conseil d'administration part du principe, que même en cas de couverture excédentaire au sens de Swiss GAAP FER 16, il n'en résulterait pas, jusqu'à nouvel avis, un avantage économique pour l'employeur, avantage qui doit être utilisé au profit des assurés. Le degré de couverture de l'institution de prévoyance au 31 décembre 2009 peut être consulté dans le rapport 2009 de la Caisse de pension Bafidia.

#### Modifications des principes comptables et d'évaluation

Durant l'exercice sous revue, les principes de publication des comptes et d'évaluation n'ont pas été modifiés.

#### Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes

Jusqu'à la rédaction du présent rapport, il n'y a pas eu d'événement significatif qui, au 31 décembre 2009, aurait entraîné une obligation de publication dans les comptes et/ou à l'annexe.

#### Evaluation des risques

Le Conseil d'administration évalue régulièrement, dans le sens de l'art. 663b ch. 12 CO, les risques essentiels, auxquels la Banque des Lettres de Gage est exposée. Dans cette évaluation sont incluses en particulier les mesures qui tendent vers une diminution des risques et les contrôles internes. Une attention particulière sera portée à la garantie d'une surveillance permanente et de l'évaluation, ainsi que d'une saisie correcte à l'établissement des comptes.

## Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 8 à 21) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes de la Banque des Lettres de Gage et sont conformes à la Loi sur l'émission de lettres de gage, à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Christoph Käppeli  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Urs Christen

Zurich, le 29 mars 2010



# Organisation

## Conseil d'administration<sup>1</sup>

---

Dr Max Gsell, Président	Berne
Dr Pierin Vincenz, Vice-Président	Président de la Direction Groupe Raiffeisen, St-Gall
Peter Bühlmann	Président de la Direction Neue Aargauer Bank SA, Aarau
Dr Harald Nedwed	Président de la Direction Banque Migros SA, Zurich
Prof Dr Donato Scognamiglio	Directeur CIFI SA, Zurich (nommé par le Conseil fédéral pour la période jusqu'au 31.12.2010)
Walter Studer	Président de la Direction Banque Raiffeisen Seeland société coopérative, Studen
Rolf Zaugg	Président de la Direction Clientis Zürcher Regionalbank Genossenschaft, Wetzikon

## Direction

---

Dr Jörg Schmid	Présidence
Dr Max Gsell	
Dr Pierin Vincenz	

## Commission d'estimation<sup>2</sup>

---

Dr Jörg Schmid	Présidence
Dr Max Gsell	
Rolf Zaugg	
Patrick Eichenberger	

## Organe exécutif

---

Dr Jörg Schmid	Directeur en charge
Patrick Eichenberger	Fondé de pouvoir
Markus Müller	Cadre de la banque
Mahmud-Reza Razavi	Cadre de la banque

## Organe de révision

---

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

<sup>1</sup> Durée du mandat jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire en 2011

<sup>2</sup> Les tâches principales sont des décisions sur les propositions de l'organe exécutif relatives aux valeurs de couverture des objets mis en gage, attestation concernant l'existence de la couverture légale au sens de l'art. 9 de la Loi sur l'émission de lettres de gage, vérification de la couverture d'assurance des immeubles mis en gage et surveillance de la couverture des prêts.



## Ligne directrice

La Banque des Lettres de Gage met l'accent sur la sécurité, la stabilité et la pérennité.

Pour nos membres, nous sommes la source de refinancement fiable pour des prêts à long terme à des taux avantageux.

Pour les investisseurs, nous sommes un débiteur de premier ordre très apprécié qui émet régulièrement avec la meilleure notation des produits standardisés, bien introduits sur le marché et admis en pension.

Nous nous efforçons de créer et d'offrir des produits (lettres de gage/prêts) et des prestations de première qualité, simples à l'usage et – pour autant que les dispositions légales restrictives le permettent – innovateurs, souples et adaptés au marché.

Nous plaçons nos fonds propres en premier lieu selon des critères de sécurité et en second lieu dans une optique d'optimisation du rapport risque/rendement.

Notre corporate governance est moderne, sans pour autant suivre la mode. Nous oeuvrons comme une entreprise commerciale.

Pour nos collaborateurs, nous sommes un employeur progressiste et attractif qui exige beaucoup de conscience professionnelle.

Une banque est actionnaire de la Banque des Lettres de Gage avant tout pour avoir accès au marché des capitaux. Compte tenu de notre solidité financière et de la stabilité de nos résultats, nous avons l'intention de verser continuellement le dividende maximum (5 %).